

6^e lettre d'information de votre conseil municipal

BARNAS

janvier 2023

L'édito du conseil municipal

FAIRE UN GESTE...

Par ces temps plutôt moroses, le conseil municipal souhaite mettre en valeur les gestes, plus ou moins importants qui font du bien à notre commune ; ils sont accomplis par des Barnassiens résidents permanents, ou résidents ponctuels en maison secondaire, ou par des Barnassiens de cœur entretenant des liens affectifs avec le village.

Cela peut-être un simple geste comme celui de ramasser des déchets dans les fossés, celui de désherber, dans la continuité de son terrain, le devant de sa propriété qui fait partie de la voirie communale, celui de relever un container à déchets renversé ou celui d'enlever une pierre dégringolée d'un talus...

Ces gestes, faits spontanément, sans qu'il en soit fait l'éloge, contribuent au bien-être de tous.

D'autres consistent à s'investir dans les associations du village, pour contribuer à engendrer de la gaieté, de la convivialité, pour proposer des activités, préserver et restaurer notre patrimoine ou pour s'investir dans notre bibliothèque municipale.

Certains sont plus impliquants, comme :

- être membre du Centre Communal d'Action Sociale, indispensable dans une commune, ne serait-ce que pour financer et préparer le repas et les colis des anciens, et le Noël des enfants.

- être membre de la Commission Communale des Impôts Directs qui veille à l'égalité de traitement de tous les contribuables qui financent pour partie notre budget communal

- être membre de la Commission Electorale, qui vérifie que nos listes sont bien conformes à la législation, et ainsi participer à la vie démocratique.

D'autres gestes consistent à collaborer aux groupes de travail, les G.T. qui servent à étudier collectivement un dossier, un projet pour l'intérêt général de notre commune, en amont du conseil municipal, afin que ce dernier ait un maximum d'éléments pour prendre les décisions, et que celles-ci soient bien partagées. Ce qui n'exclut pas, selon le poids de la décision, d'organiser une enquête, un sondage, une réunion publique, voire un référendum si cela était crucial pour la commune. Et... merci à celles et ceux qui assistent aux conseils municipaux.

Bonne lecture et surtout que l'année 2023 vous soit douce et légère.



GÎTE LE GRAND PRÉ

Le gîte est en cours de rénovation, il sera proposé à la location dès l'achèvement des travaux.

La réfection du circuit électrique a été réalisée en juin 2021 (3 549 € HT), la rénovation de la toiture, l'isolation thermique et l'ouverture d'une fenêtre sont en cours de finalisation (24 852 € HT). Coût total des travaux : 28 134 € HT ; subventions (80 % du projet) : Etat : 8 440 € ; Région : 5 908 € ; Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche (SDE07) : 8104 €. Il restera donc à la charge de la commune 5 682 €.

Ce logement permettra d'accueillir de nouveaux habitants, valorisant un patrimoine communal délaissé pendant des années, son loyer procurera de nouvelles recettes à notre commune.



LOGEMENT SAINT-THÉOPHRÈDE

Suite à l'achat de la maison Cellier dans le centre bourg, des travaux ont été réalisés afin de pouvoir la proposer à la location dès le début de l'année 2023 : réfection complète de l'installation électrique par une entreprise locale, (coût : 5 553 € HT) et isolation du grenier par nos agents communaux, (coût : environ 800 €, subvention de 50% du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche - SDE07).

oOo

CAMPING MUNICIPAL "LE GRAND PRÉ"

Afin d'accroître nos ressources propres pour pouvoir investir sans emprunter, le conseil municipal a décidé de travailler à l'amélioration de notre camping municipal. Nous disposons d'un outil touristique qu'il faut améliorer, mettre en valeur afin de développer son attractivité et sa rentabilité. Cet aménagement est profitable pour la vie de notre village, pour nos commerces et pour nos associations.

Les projets :

- LABELLISATION UNE ÉTOILE (indispensable pour obtenir les subventions régionales). Cet hiver, des aménagements vont être réalisés, numérotation et délimitation des emplacements, éclairage, plantation de nouveaux arbres, déplacement de l'aire de volleyball afin de récupérer quatre emplacements supplémentaires.

- EXTENSION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF incluant le bâtiment sanitaire actuel, le gîte et quatre habitations voisines à raccorder au décanteur digesteur (qui va être réparé) ainsi que le futur bâtiment sanitaire. Cette extension nécessite l'agrandissement de la zone de l'assainissement collectif du village. Elle fera l'objet d'une enquête publique au cours du 1^{er} trimestre 2023. Par la même occasion, la conduite d'eau potable interne du camping, sujette à d'importantes fuites, sera reprise. Les travaux sont prévus dans les premiers mois de 2023.



LES TARIFS COMMUNAUX 2023

• Salle des fêtes

Tarifs de location applicables à compter du 1^{er} mai 2023

- 120 € pour les habitants de Barnas et propriétaires d'habitations à Barnas, 170 € avec la cuisine
- 220 € pour les particuliers et associations extérieures, 270 € avec la cuisine
- Vaisselle : 30 € (uniquement sur place)
- Mobilier en extérieur : 25 €
- Associations barnassiennes : gratuit
- Cautions : 400 €

• Nos logements

Loyers mensuels sans les charges locatives

- Appartement au-dessus de la bibliothèque : 392,71 €
- Logement communal le grand pré : 450 €
- Maison Saint-Théophrède : 400 €

• Cimetière

- Case columbarium :
- 15 ans : 440 € - 30 ans : 670 €
- Concession (prix au m²) :
- 15 ans : 110 € - 30 ans : 200 €

- CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT SANITAIRE.

Le dossier avance, nous venons de signer les contrats avec le cabinet d'architecte qui est en train de finaliser le projet et la demande de permis de construire.

Ce bâtiment comprendra au rez-de-chaussée douches, WC, bacs à laver la vaisselle, bacs à laver le linge, buanderie et espace bébés. Il sera équipé d'un chauffe-eau solaire. Au niveau de la route nationale 102, il comprendra une belle terrasse en partie couverte, un WC public adapté aux personnes à mobilité réduite, un rack à vélos et un abribus.

Le coût total est estimé à 125 537 € HT (travaux et maîtrise d'œuvre).

Nous avons obtenu 20 % de la région (développement touristique) soit 25 107 €, 30 % de l'État (DETR 2022) soit 37 500 €, ainsi qu'une aide du Syndicat Départemental des Énergies de l'Ardèche (SDE07) de 5 600 € et nous sommes en attente d'une réponse du département.

Les travaux seront réalisés à l'automne 2023.

La labellisation pourra intervenir en 2024 lorsque le nouveau bâtiment sera réalisé et que les derniers aménagements exigés seront effectués (barrières, clôtures, possibilité d'appel d'urgence...).

• Camping municipal le Grand Pré

	BASSE SAISON du 01/03 au 14/06 et du 16/09 au 15/11	HAUTE SAISON du 15/06 au 15/09
Forfait jusqu'à 2 personnes, emplacement 1 voiture (T.O.M. comprise)	10,00 €/jour	12,00 €/jour
Campeur supplémentaire adulte ou enfant à partir de 3 ans (T.O.M. comprise)	2,00 €/jour	2.50 €/jour
Véhicule supplémentaire	2,00 €/jour	2,00 €/jour
Animal	1,00 €/jour	1,50 €/jour
Branchement électrique	4,30 €/jour	4,30 €/jour
Taxe de séjour par jour et par personne (à partir de 18 ans). Taxe de séjour pouvant être modifiée par décision de la communauté de communes dont dépend la collectivité.	0.22 €/jour	0.22 €/jour
Garage mort	2,00 €/jour	Non disponible

Emplacement pour équipement de moins de 10,50m Convention Annuelle	Moins de 30 Nuitées : 825,00 € A partir de 30 Nuitées : 1 250,00 €
Emplacement pour équipement de plus de 10,50m Convention Annuelle	Moins de 30 Nuitées : 1 030,00 € A partir de 30 Nuitées : 1 538,00 €

• Service de l'eau potable (Tarifs votés HTVA)

Type de prestation	Tarifs HTVA (* = identiques à 2021)
Abonnement à l'année, part fixe	* 125,05 €
Consommation par m3, part variable (sans la redevance pollution domestique de 0,28 € / m3 pour 2022 qui s'ajoute à ce tarif)	* 1,58 €
Branchement (hors travaux et suivant prestation et fournitures détaillées dans le règlement de l'eau)	600,00 €
Réouverture d'un compteur d'eau	250,00 €
Changement d'un compteur (suite à une dégradation ou usure anormale : gel, choc, introduction de corps étranger, incendie...)	250,00 €
Changement d'abonné	* 30,00 €

• Service assainissement collectif (Tarifs votés HTVA)

Type de prestation	Tarifs HTVA identiques à 2021
Abonnement à l'année, part fixe	60,00 €
Consommation par m3, part variable (sans la redevance pollution domestique de 0,16 € / m3 pour l'année 2022 qui s'ajoute à ce tarif)	0,75 €
Participation Financière à l'Assainissement Collectif (Hors travaux de branchement)	2 980,00 €

• Service assainissement non collectif (Tarifs votés HTVA)

Type de prestation	Tarifs HTVA (* = identiques à 2021)
Redevance contrôle de bon fonctionnement (contrôle périodique)	* 95,00 €
Redevance avis projet conception neuf/réhabilitation	110,00 €
Redevance pour contrôle de conception exécution neuf/réhabilitation avant recouvrement	90,00 €
Redevance 1 ^{er} contrôle d'un assainissement existant	110,00 €
Taxe pour entrave au contrôle	* 200,00 €
Redevance analyse	* 100,00 €
Redevance Contrôle vente	* 150,00 €



VOIRIE, PONTS

Mur de soutènement route du Pouget

Le mur de soutènement situé juste avant le pont de Chambre (rive gauche du ruisseau de Lafarre) sur la route communale du Pouget, se dégradait peu à peu, l'accotement devenait dangereux.

Le mur de soutènement a été restructuré avec un enrochement prenant appui sur les fondations de l'ancien mur, et s'élevant à la hauteur de la bande de roulement.

Ce chantier a été aussi l'occasion de briser un rocher en talus qui rendait la voie plus étroite à cet endroit.

Le montant de ces travaux a été partagé avec le propriétaire de la parcelle située au pied du soutènement qui souhaitait renforcer la rampe d'accès à ses terrains.



Pont du Bouix

Une inspection détaillée, réalisée par un bureau d'étude, est programmée pour le pont du Bouix le 14 et 15 février 2023 (un arrêté de limitation de circulation sera pris pour ces 2 jours, afin de permettre l'observation des murs avec une nacelle inversée durant les heures de travail).

Elle est prise en charge par l'État, dans le cadre du "programme national ponts". Cette inspection concernera la partie bois et la partie pierre. Le bureau d'étude nous rendra un rapport d'ici quelques mois. Le conseil municipal pourra envisager la suite à donner en connaissance de cause.

Voies communales et route nationale 102

Après le goudronnage en enrobé de trois voies communales réalisé en juillet dernier (Lafarre, impasse de Lamothé et impasse du Devès), opération cofinancée par la commune et la communauté de communes (enveloppe quinquennale à consommer uniquement sur la bande de roulement et dans les 5 ans), des travaux de voirie ont été entrepris sur la RN 102 cette fois.

L'étanchéité des ponts de Lafarre et du Grand Vallat (ruisseau de Bruc) a été rénovée cet automne. Les phases successives du chantier ont nécessité la mise en place d'une circulation en alternat : décaissement, pose d'un film d'étanchéité, rajout de béton et d'enrobé pour revenir au niveau initial de la voie.



Les travaux complémentaires ont démarré le 9 janvier : réfection des joints sous les ponts, rehausse des parapets (10/20 cm), repose des pierres de couverture d'origine, reprise des trottoirs et accotements à l'identique (même matériaux, même couleurs) et dépose/repose de la signalétique.

Ces travaux, effectués sous la responsabilité de la DIR (direction interdépartementale des routes), ont été entièrement financés par l'état.

Les élus ont profité de la présence de l'entrepreneur pour apporter une solution aux importantes nuisances sonores subies principalement par les riverains du Bouix et de Bernardon, qui étaient dues au passage des roues des véhicules sur des affaissements ponctuels de la bande de roulement de la route nationale 102.

LE PROJET DE SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE DU HAUT BARNAS EST LANCÉ

Ce projet s'inscrit dans un long processus de sécurisation de la traversée par la nationale 102 du village commencé en 2011.

Les 3 premières tranches ont permis de sécuriser la portion du Bouix jusqu'à Saint-Théophrède et le haut de Lamothé. Certes, sur ces 3 premières tranches, il reste encore des aménagements à réaliser en matière de sécurité, une meilleure signalétique (panneaux routiers, marquages au sol) et l'installation de barrières en bordure de trottoir, aux endroits les plus dangereux. Ces finitions ont été évoquées lors de la réunion publique consacrée à la route nationale. Cela se fera petit à petit, en fonction des moyens financiers de la commune, car en agglomération, bien que la route soit "nationale", c'est aux communes traversées de prendre en charge ce type d'aménagement... avec l'agrément de la Direction Interrégionale des Routes (DIR) qui en est gestionnaire.

Le projet du Haut-Barnas, la 4^{ème} tranche, est en gestation depuis 2019. Chaque année, la municipalité a demandé une subvention à l'Etat pour le réaliser, mais en vain.

Ce projet devait être mis en œuvre en même temps que la réfection du réseau d'eau datant de 1959 se trouvant le long de la route nationale ; cette opération ne pouvait être subventionnée tant que le schéma directeur du réseau d'eau potable de la commune n'était pas établi. Nous avons finalisé son élaboration en juin 2021.

Avant de relancer le projet, nous avons tenu à le présenter aux principaux intéressés lors de la réunion publique du 9 juillet 2022, en s'appuyant sur les plans de travaux prévus par l'ancienne municipalité. Les échanges ont permis d'apporter des modifications sur quelques points qui figurent désormais sur la nouvelle version du plan établi. Nous avons aussi mis en place un groupe de travail spécifique pour accompagner les élus sur ce dossier.

Avec le bureau d'étude, à partir du projet réactualisé, nous disposons de nouvelles estimations des dépenses en tenant compte de l'inflation actuelle, nous allons déposer ce mois-ci les demandes de subventions. Les estimations s'élèvent à 197 000 € HT pour l'aménagement des abords et des trottoirs, à 132 000 € HT pour la reprise du réseau d'eau potable le long de la RN 102 et à 179 000 € HT pour l'enfouissement des réseaux secs avec reprise de quelques éclairages publics, soit un total de 508 000 €. Somme considérable pour la commune qui ne sera engagée que si nous arrivons à obtenir un taux suffisant de subventions de l'Etat, du Département, de l'Agence de l'Eau, et du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE07).

Ce projet permettra au quartier du Haut-Barnas de disposer d'abords et de trottoirs qui sécuriseront le cheminement piétonnier et inciteront les automobilistes à ralentir. Il permettra de remplacer un réseau d'eau vieillissant et présentant des fuites, d'enfouir, comme pour les tranches précédentes, les lignes électriques restées aériennes.

Si tout se passe comme prévu, les travaux seront réalisés durant les 2 premiers mois de janvier 2024.

ABRIBUS

La région propose aux communes la fourniture d'abribus entièrement subventionnés, Dans un premier temps, nous avons signé une convention avec l'Etablissement public régional et commandé un abribus en bois pour l'arrêt du Bouix (une des vitres de l'actuel abribus a été dégradée cet hiver). Il devrait être livré courant avril-mai.



La commande d'autres abribus est envisagée pour le Haut Barnas dans le cadre de la réalisation des abords de la nationale 102, Quartier Saint-Théophrède, le nouveau bâtiment sanitaire du camping intégrera un abribus couvert avec un banc, "à l'étage", au niveau de la RN 102. Pour Lamothe, nous ne disposons pas de réserve foncière pour en implanter un. Nous sommes à la recherche d'une solution.

oOo

BILAN D'ÉTAPE DE LA CAMPAGNE DE CONTRÔLE DÉCENNAL DES ASSAINISSEMENTS AUTONOMES

Depuis le début de cette campagne, nous n'avons pas de remontées négatives de la part des propriétaires contrôlés. Tout le monde semble avoir compris qu'elle s'impose à nous, et qu'elle est nécessaire pour détecter les risques sanitaires ou les risques environnementaux avérés.

Certes, un certain nombre d'installations ne correspondent pas aux normes en vigueur, notamment quand elles débouchent dans un puits perdu. Pas d'affolement, la non-conformité aux normes actuelles, n'implique pas l'exécution des travaux dans l'immédiat, mais dans les 4 ans avant un nouveau contrôle qui vérifiera s'ils sont réalisés (les contrôles interviennent tous les 10 ans pour les installations constatées conformes).

A noter : après l'achat d'une habitation, les travaux de mise aux normes doivent se faire dans un délai d'un an.

A cette étape, la campagne de contrôle fait ressortir que trois habitations ne disposent d'aucun système d'assainissement. Les propriétaires de ces dernières doivent faire le nécessaire pour y remédier dans les meilleurs délais. La municipalité, au vu des rapports de contrôle indiquant aux propriétaires cette obligation, va leur laisser un peu de temps pour s'organiser et financer les travaux. Il est regrettable qu'il n'existe plus d'aide ni de l'Agence de l'Eau, ni du département pour l'assainissement autonome (le département peut éventuellement apporter des aides à la création d'assainissements autonomes regroupés). La municipalité a le devoir de se rapprocher des propriétaires concernés pour connaître leurs intentions et le délai de mise en œuvre. La concertation devrait permettre d'éviter les procédures contraignantes.

Nous tenons à rappeler qu'en cas de travaux de création ou de reprise d'installation en vue de se conformer aux normes (suivant les préconisations du rapport de contrôle), le projet doit être impérativement soumis préalablement au contrôleur du SPANC, suffisamment en amont afin de planifier son examen (au moins 1 mois, voire plus s'il y a des complications), faute de quoi le projet d'assainissement ne serait pas accepté.

oOo

RÉSEAU D'EAU POTABLE DE LAMOTHE

Le tracé d'une partie du réseau passant par le bas du chemin d'Abraham et rejoignant le trottoir de la RN102 a été modifié.

Des tuyaux d'adduction se situaient dans une propriété devenue privée à la suite de la modification du tracé de la voirie ; cette situation n'avait jamais été régularisée. Le réseau vient d'être réimplanté dans le domaine public ainsi que les compteurs (facilitant ainsi d'accès pour les relevés et les réparations). Deux regards normalisés, desservant les habitations concernées, ont donc été implantés dans le trottoir, côté RN102.

oOo

PISTES DFCI

Le réseau des pistes DFCI (Défense des forêts contre les incendies) est entretenu par les Forestiers sapeurs. Ce sont des voies de circulation au sein des massifs forestiers, destinées aux véhicules et au personnel chargé de la prévention et de la lutte contre les incendies.

Si vous constatez un encombrement ou une dégradation importante qui pourrait bloquer la circulation des véhicules de prévention ou de secours sur ces pistes, signalez-le en mairie ou aux Forestiers sapeurs. Récemment, un rocher obstruant la piste du secteur du Bois de Plancher a été signalé.

Petit rappel : la circulation de véhicules motorisés est réglementée. Seuls les véhicules des personnels chargés d'une mission de service public, des propriétaires des parcelles traversées ou desservies et des ayants-droits peuvent emprunter les pistes DFCI.

GROUPEMENT FORESTIER

La piste menant du pylône Bouygues / SFR au captage de l'Horesson a été remise en état. Cette piste avait été dégradée lors des derniers travaux d'abattage sur ce secteur du groupement. Les abords de la piste ont été nettoyés et les coupes-eau re-profilés par l'entreprise qui avait réalisé ces travaux forestiers. Sans cette réfection, le ruissellement aurait provoqué une rapide détérioration de ce chemin à forte pente. Cette piste permet aux agents communaux d'effectuer de fréquentes visites au local technique du captage.

oOo

MODIFICATION DES SENTIERS DE BARNAS INSCRITS AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PETITES RANDONNÉES.

Le conseil municipal a décidé d'ajouter :

- une portion de sentier du pont du Bouix au pont du Sigadou pour parfaire l'itinéraire du sentier botanique. Dans l'ancien tracé, nous faisons revenir les randonneurs au village en passant sur le bord de la RN 102, alors qu'un chemin longe la rive droite de la rivière, Ce chemin est en grande partie communal mais certains tronçons sont privés. Dans les prochains mois, les élus contacteront les propriétaires et leur proposeront de signer une convention quadripartite (département, communauté de communes, commune et propriétaire) afin de respecter le cadre légal et de transférer la responsabilité civile du propriétaire au département.

La signalétique de ce sentier botanique a besoin d'être renouvelée. Nous avons demandé à la communauté de communes Ardèche des sources et Volcans et au Parc naturel des Monts d'Ardèche de nous aider à embellir l'unique sentier botanique du territoire de la communauté de communes. la réponse a été favorable et, dans le cadre du plan de coopération, il est prévu une prise en charge d'une partie des panneaux de vulgarisation.

Le groupe de travail randonnée se réunit début janvier afin d'organiser l'inventaire des ressources de la nouvelle boucle de ce sentier et d'œuvrer à son embellissement.

Merci aux membre de l'association "Camin e Palenca" qui ont déjà reconstruit une belle passerelle sous le Pouget.

- un sentier partant d'Ayvides (Lafarre) rejoignant le parcours du trail de la Chaussée des Géants. Ce qui permettra aux randonneurs d'accéder au Serre de Pierre Plantée et à Chaumienne situés sur la commune de Mazan.

- une modification du cheminement pour monter au Rocher d'Abraham (du Pont du Sigadou aux Planchettes). Un raccourci, évitant un passage par la piste forestière peu intéressante pour les randonneurs, sera désormais balisé et entretenu.

Ces deux derniers sentiers sont aussi concernés par la convention quadripartite avec les propriétaires privés,

VANDALISME ET INCIVILITÉ

Nous aimerions consacrer cette lettre d'information aux actualités positives (projets, animations, événements...), mais la réalité nous oblige parfois à vous entretenir de sujets plus désolants...

Dégradation de biens communaux

- Fin septembre, début octobre, nous avons constaté l'apparition de tags sur nos panneaux de signalisation routière, sur la signalétique des chemins de randonnée, sur nos coffrets électriques et sur le transformateur du Pont vieux.

Excédé par ces dégradations coûteuses pour notre commune, et, qui altèrent la beauté du village, le maire a déposé une plainte contre X. Nous ne nous faisons pas trop d'illusion sur le résultat de cette plainte. Mais, sait-on jamais, en recoupant différentes informations, les gendarmes pourraient remonter jusqu'à leurs auteurs.



- Fin décembre, avant la fin des travaux de réimplantation de l'adduction d'eau à l'entrée du chemin d'Abraham, alors qu'une partie des tranchées étaient encore ouvertes, la canalisation a été endommagée par une personne malveillante. Ce nouvel acte de vandalisme, gratuit et incompréhensible, a retardé la fin du chantier, le temps de la réparation par l'entreprise prestataire.

Dégradation de biens de particuliers

Dans la nuit du 27 au 28 octobre 2022, 4 véhicules ont été vandalisés sur la place des Oulades. Les 4 pneus de chacun de ces véhicules ont été crevés. Outre le fait que nous soyons consternés par cet acte de vandalisme inacceptable, nous souhaitons exprimer notre soutien aux victimes.

Cet acte de pure malfaisance doit être fermement pénalisé. La gendarmerie a lancé une enquête, et nous tenons à rappeler que le procureur de la République a déjà été sollicité par le Maire pour des faits semblables, commis le 14 avril 2022, afin qu'il mette en œuvre les moyens nécessaires pour réprimer tout acte de délinquance et d'incivilité qui pourrit la vie des habitants de Lamothe. Barnas est un village tranquille, où l'on vit en assez bonne harmonie, et pour lequel la municipalité agit au quotidien. Il ne faudrait pas qu'un ou deux individus viennent détruire cet équilibre. Espérons que la justice puisse avoir les moyens de parvenir à ses fins, le plus tôt sera le mieux.



RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE DE L'HORESSON

D'après les informations que nous avons reçues de la part du prestataire Orange, un réémetteur de ce réseau devrait être installé en 2023 sur le pylône existant, aux côtés des réémetteurs Bouygues et SFR déjà installés. Il est heureux que ces entreprises se soient entendues pour partager le même pylône, évitant ainsi l'érection d'un énième ouvrage, peu esthétique dans nos paysages de montagne.

oOo

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Ardèche Drôme Numérique (ADN) poursuit son travail d'investigation sur les réseaux enterrés et aériens de notre commune. Le but étant de faire le relevé et l'analyse de l'état des infrastructures existantes (essentiellement Orange et ENEDIS) : conduites souterraines (fourreaux), poteaux électriques et téléphoniques, chambres télécoms afin de les utiliser pour les futurs réseaux de fibres optiques.

En ce qui concerne la programmation du déploiement définitif, ADN ne s'engage pour l'instant sur aucun calendrier précis.

oOo

RENCONTRES AVEC LES PERSONNALITÉS TERRITORIALES

Les élus municipaux ont multiplié les rencontres afin de défendre les demandes de financement de nos projets d'investissement.

Rencontre avec le conseiller régional Fabrice Brun

Jean-Luc VIDAL et Lynda BOUET, binôme de coordination, ont participé, le vendredi 7 octobre 2022, à une réunion de tous les maires de la communauté de communes d'Ardèche des sources et volcans en présence du conseiller régional et député Fabrice BRUN.



Les dispositifs de financements par la Région, les contrats "ambition région" et le "Bonus ruralité" ont été exposés.

Nous pensons défendre nos deux gros dossiers d'investissement 2023 ; l'aménagement des abords de la route nationale 102 au Haut Barnas et la rénovation du réseau d'eau sous ces abords.

Or, malheureusement la région ne nous aidera pas sur ces deux dossiers car ce type de travaux ne relèvent pas de ces dispositifs. Nos espérances ont été déçues.

Nous avons tout de même pu inscrire à ces dispositifs un projet d'aménagement de cinq de nos places (Place des Jardins au Bouix, Place en face la salle des fêtes, Place Saint-Théophrède en continuité du camping, Place du Palet au Haut-Barnas, Place des Oulades à Lamothe) réalisable en 2025 si nous parvenons à réunir suffisamment de financements.

Rencontre avec le sous préfet

Nous avons reçu en mairie, le 1er décembre 2022, M. LEVERINO, sous-préfet de Largentière pour échanger sur le financement par l'État des travaux de la traversée du Haut Barnas (abords, trottoirs et réseau d'eau) dans le cadres de la "dotation d'équipement des territoires ruraux" (DETR) 2023. Nous devons déposer les dossiers sans tarder.

Après avoir entendu la présentation de nos deux projets, M. le sous-préfet a bien considéré l'importance de la sécurisation de notre village et le besoin de bien utiliser nos ressources en eau ; Il a évalué la nécessité pour notre commune de réaliser ces travaux attendus depuis plus de trois ans.



Par ailleurs, nous l'avons remercié d'avoir attribué la DETR 2022 à deux de nos dossiers, celui du bâtiment sanitaire du camping / WC public / arrêt de bus (30 %) et celui de l'extension de l'assainissement collectif (35 %).



Rencontre avec le président du département

Le mardi 13 décembre 2022, le maire et la première adjointe se sont rendus à Privas pour rencontrer M. AM-RANE, président du conseil départemental pour lui présenter nos 4 projets communaux cités ci-dessus et s'assurer de leur financement par le département. La aussi, les échanges ont été constructifs et nous espérons obtenir les subventions départementales. Parallèlement, Nous allons déposer le dossier de rénovation de notre réseau d'eau qui date de 1959 à l'Agence de l'eau.

Vos élus municipaux mettent tout en œuvre pour que nos projets se réalisent et que cela coûte le moins possible à notre commune. Vu la conjoncture actuelle, c'est un combat de tous les instants...

oOo

HAUTE VALLÉE DE L'ARDÈCHE, DÉSERT MÉDICAL ?

Le dossier du devenir de la maison de convalescence de Thueyts est à l'instruction.



A la demande de l'Agence régionale de santé (ARS), l'hôpital public d'Aubenas a inscrit la préservation de l'établissement dans son projet. Développements à suivre...

Devant les menaces qui pèsent sur l'accès aux soins, le maire de Thueyts a créé en octobre un comité "Santé Thueyts 2025" qui se penchera sur les questions de santé de sa commune.

Considérant que ces questions dépassaient les frontières des communes, le conseil municipal de Barnas a proposé d'élargir ce comité aux communes concernées par les structures de santé implantées à Thueyts et délégué deux élus de Barnas pour y participer. Nous espérons qu'une telle structuration pourra se mettre en place rapidement.

Plus largement, il est envisagé de lancer un diagnostic local de santé (DLS) à l'échelle des 5 communautés de communes en gagées dans le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) Centre Sud Ardèche (Bassin d'Aubenas, Montagne d'Ardèche, Val de ligne, Berg et Coiron, Ardèche des sources et volcans). Cette étude aurait pour but d'évaluer les besoins de la population en matière de santé et de les rapprocher de l'offre de soin disponible, afin d'identifier les dynamiques à instaurer. Cela peut aboutir à la signature d'un contrat local de santé (CLS) avec l'ARS.

oOo

BARNAS, UN VILLAGE VIVANT !

Rétrospective des 6 derniers mois :

- **Samedi 25 juin** : Fête de la Saint-Jean animée par "Les Barnassous" au camping "Le Grand Pré". Jeux pour petits et grands, repas partagé. Groupes musicaux, scène ouverte et... le Feu de la Saint-Jean avec le jongleur El Flo.
- **Samedi 25 & dimanche 26 juin** : Journées nationales du Patrimoine de Pays et des Moulins. Association Jeunesse et Arts médiévaux : "À la découverte de l'art ancien du vitrail" : Démonstration de savoir-faire, exposition d'œuvres créées et restaurées à l'atelier du vitrail.
- **Samedi 9 juillet** : Fête des voisins au camping "Le Grand Pré".
- **Mercredi 13 juillet** : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et... bal de l'amicale des anciens sapeurs pompiers.
- **Samedi 16 juillet** : Paella organisée par "Camin e Palanca".
- **Dimanche 17 juillet** : Cinéma sous les étoiles.
- **Mercredi 20 juillet et mercredi 10 août** : Pot de rencontre offert par la municipalité.
- **Samedi 6 août** : Cinéma sous les étoiles.
- **Dimanche 7 août** : Vide-grenier organisé par "Ensemble et Solidaire".
- **Samedi 13 août** : Repas organisé par "Camin e Palanca".
- **Lundi 15 août** : "La Barnanassouille" animée par "Les Barnassous" : marché de créateurs, artisans et producteurs locaux, concours de pétanque, projections photos, animation dessin.
- **Mercredi 28 septembre** : Goûter - pot de rencontre à la Bibliothèque municipale.
- **Les 29, 30 et 31 octobre** : La Grande veillée animée par "Les Barnassous" : Rôtie de châtaignes, Concert gospel, animation pour Halloween.
- **Du 3 au 7 novembre** : accueil à la salle des fêtes de la résidence de travail de la compagnie de danse Als, dans le cadre du projet "Sur la Route des Métamorphoses" porté par "Format".
- **Mercredi 23 novembre** : Partage de lectures à voix haute à la Bibliothèque municipale.
- **Dimanche 11 décembre** : Repas des anciens organisé par le CCAS.
- **Dimanche 18 décembre** : Noël des enfants organisé par le CCAS avec la participation des bénévoles de la bibliothèque municipale.

NOËL AVEC LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Noël des anciens

Dimanche 11 décembre, nos aînés de plus de 65 ans ont été conviés par le CCAS de Barnas à un délicieux repas à l'Auberge de Barnas. Plus de 25 convives ont partagé ce moment de convivialité tout en se régalant.

C'est le premier repas de Noël depuis le changement de Municipalité car nous n'avions jamais pu l'organiser avant (sauf en repas à emporter).

Merci à nos aubergistes pour ce très bon moment, Marco pour son menu succulent et Karine pour son accueil souriant.

Les colis, préparés à l'intention des plus de 80 ans ou des aînés souffrants, ont été distribués le week-end suivant.

Noël des enfants

Le 18 décembre, le CCAS a organisé le Noël des enfants dans la salle des fêtes.

Les membres du CCAS avaient préparé des ateliers de confection de décorations pour les fêtes et les bénévoles de la bibliothèque municipale avait créé un coin cosy avec livres et musique douce pour accueillir les 26 enfants de la commune.

L'après-midi s'est poursuivie par la venue du Père Noël qui a distribué les cadeaux et les goûters offerts par le CCAS. Le père Noël a fait une remarquable entrée en musique, interprétant à la flûte sa chanson préférée « Petit Papa Noël ».

L'après-midi s'est terminé par le verre de l'amitié et quelques gâteaux appréciés par les enfants, les parents, les bénévoles et les élus.



SUR LA ROUTE DES MÉTAMORPHOSES

Haute-Vallée de l'Ardèche • Thueyts • Barnas • Mayres

Cécile Laloy, chorégraphe / Compagnie Als

Entre novembre 2022 et mai 2023, "Sur la Route des Métamorphoses" mêle des temps de travail entre Thueyts, Barnas et Mayres pour la création de l'exposition Correspondances, la présentation de deux soli de la série "Exercices de Style", des ateliers et une création avec les élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école de Thueyts, des temps d'immersion avec des habitant·e·s

et les jeunes du Service jeunesse intercommunal d'Ardèche des Sources et Volcans.

Le projet s'appuie sur la démarche artistique de la chorégraphe Cécile Laloy, qui s'intéresse aux liens entre l'homme et la nature sous le signe de la métamorphose d'êtres hybrides, à la fois humains, végétaux et animaux.

-> Du 3 au 7 novembre 2022 à Barnas

/ résidence de création

/ repérages

/ rencontres partenaires

Première étape de cette itinérance. La Cie a été accueillie dans la salle des fêtes de Barnas afin de finaliser la création de l'exposition "Correspondances" qui sera présentée en avril 2023 à la Salle Volane du Théâtre Les Quinconces à Vals les Bains. Cette exposition donne à voir le travail "d'enforestement" conduit par les artistes la saison dernière avec des élèves de l'école de Lalevade d'Ardèche, des lycéens de Saint-Etienne, et des enfants d'école primaire au Japon. Cette période a été aussi le démarrage du projet d'éducation artistique adressé aux élèves de l'école de Thueyts autour de la démarche artistique de la chorégraphe. Au programme : immersion dans la nature, transformation, création de costumes et création d'une courte pièce qui sera restituée au mois de mai 2023.



© Damien Brailly

La Cie revient en 2023 pour plusieurs rendez-vous en Haute-Vallée de l'Ardèche

auxquels chacun·e est invité·e à prendre part !

-> Du 23 au 27 janvier, résidence à Mayres

/ 23 & 24 janvier : ateliers à l'école de Thueyts

/ Mercredi 25 janvier : répétition

/ Jeudi 26 janvier à 18h30 : Spectacle "Exercice de style #1" à Mayres suivi d'un échange avec la compagnie. Gratuit. Buvette sur place. RDV Salle des fêtes. Spectacle en extérieur. Tenues chaudes recommandées !

-> Du 20 au 26 mars, résidence à Barnas

/ Ateliers à l'école de Thueyts

/ Jeudi 23 mars à 19h : apéro-rencontre avec les artistes à Barnas

-> Du 2 au 8 mai, résidence à Thueyts et Barnas

/ Ateliers à l'école de Thueyts

/ Jeudi 4 mai à Thueyts :

à 18h30 : restitution publique du travail conduit avec les enfants de l'école

à 19h : Spectacle "Exercice de style #2"

/ Samedi 6 et dimanche 7 mai : mini-camp pour les ados au camping de Barnas. Repli en cas d'intempéries à la salle des fêtes.

**FOR
MAT**

OU LA
CRÉATION
D'UN
TERRITOIRE
DE DANSE

Projet porté par FORMAT dans le cadre de l'accueil en résidence élastique de la Cie Als, avec le soutien de la CTEAC (Convention Territoriale de l'Education Artistique et Culturelle) de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans, et en étroite complicité avec les communes de Barnas, Thueyts, et Mayres et l'ensemble des partenaires impliqués.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires

Ouverture tous les mercredis de 17h à 19h
et les samedis de 10h30 à 11h30

Niouses

Important arrivage de livres pour enfants (dont des documentaires !)

Boîte à idées

Vous avez des suggestions, des attentes, des envies, des coups de coeur à partager, faites le nous savoir, passez nous voir...

oOo

Des émotions, des regards, des mouvements, de la jeunesse, du patrimoine, des cinéastes d'hier, d'aujourd'hui et de demain...



Partout en France et à l'international, les cinéphiles ou les néophytes, les jeunes publics, les familles et les passionnés explorent la magie du court à l'occasion de cette grande fête gratuite et ouverte à tous.

Venez célébrer l'extraordinaire richesse du court métrage !

SAMEDI 18 MARS 2026
SALLE DES FÊTES - BARNAS

oOo

LA MAIRIE RECHERCHE DU REMBLAI NATUREL DE TERRE

Nous allons déplacer le terrain de volley du camping, nous avons donc besoin de terre (pas de gravats ni de graviers) pour réaménager le terrain de sport à coté de notre nouvelle aire de jeux.

Contact : 04 75 36 40 12



**Empreinte vivante.
le patrimoine industriel
en Ardèche**

Le film est en ligne !

(Re)visionnez le film documentaire « Empreinte vivante, le patrimoine industriel en Ardèche » Sorti octobre 2021, ce film consacré au patrimoine industriel ardéchois réalisé par Christian Tran a tout de suite rencontré un succès public fédérateur.

Le film est accessible sur le site du PNR.

- En version française ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=xNWvDfbfT28>

- En version française, sous-titrée en anglais ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=ZfV5Pp1M1hE>

oOo

UNE MÉMOIRE DU VILLAGE S'EN EST ALLÉE

Hommage à Valery Eschallier



Le 16 septembre 2022, la commune de BARNAS a perdu une personnalité du village. Valery Eschallier nous a quitté quelques jours avant ses 99 ans.

Il était bien connu des habitants du village car il avait été le secrétaire de mairie et le garde champêtre de 1946 à 1983 avant de prendre une retraite bien méritée.

Il élevait des brebis au hameau des Terrasses dans la vallée de Bruc,

Il s'est éteint après s'être retiré pendant quelques années à Thueyts, puis à la maison de retraite des Vergers.



Mairie de Barnas

Accueil du public : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 À 12h30

Tel : 04 75 36 40 12

Email : mairie@barnas.fr

Site : <http://www.barnas.fr/>

Retrouvez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/Mairie-de-Barnas-100330978427063/>